

Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 01 46 63 63 76 [✉ crs@volleyidf.org](mailto:crs@volleyidf.org)

SAISON 2021/2022

Approuvé par le Comité Directeur du 16/10/2021

Réunion du 28 septembre 2021 (télématique + Présentiel)

<u>Participent</u> :	Monsieur	MOLINARIO Yves	Président
	Madame	THIEBAUT Michèle	Membre
	Madame	LAPORTE Marie Christine	Membre
	Monsieur	BREZENAC Nicolas	Membre
	Monsieur	FLORENT Sébastien	Membre
	Monsieur	HUNAUULT Michel	Membre
	Monsieur	LAGARDE Fabien	Membre
	Monsieur	MAGNY Olivier	Membre
<u>Assiste</u> :	Monsieur	BOUGHERBAL Tarek	Salarié attaché à la CRS
	Monsieur	PARCHEMIN Mickaël	Invité de la CRS

- ❖ La CRS accueille un nouveau membre, il s'agit de Monsieur PARCHEMIN Mickaël. Le Président de la CRS le proposera lors du prochain Comité Directeur de la LIFvolley.

Championnat régional senior masculin - Forfait général MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2

- Considérant le courriel de M. LEROY Christian, trésorier général du GSA MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL, envoyé à la Commission Régionale Sportive le 26 septembre 2021, précisant le retrait de son équipe **MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2** masculine de la poule « A » du championnat régional senior masculin pour la saison 2021/2022 ;
- Constatant que la Commission Régionale Sportive a enregistré le forfait de l'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 après la diffusion du calendrier officiel sur le site fédéral et à moins de 15 (quinze) jours de la 1^{ère} journée du championnat ;

En conséquence :

- ☞ La Commission Régionale Sportive entérine le forfait général de l'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 pour la saison 2021/2022.
- ☞ L'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 ne sera pas remplacée. La poule « A » passera de 11 à 10 équipes. Toutes les rencontres contre cette équipe sont annulées. Le reste du calendrier est inchangé.

☞ A l'issue de la saison 2021/2022, les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de la poule « A » seront reléguées en championnat « Accession Régionale ». Le RPE sera rectifié.

☞ La Commission Régionale Sportive remet l'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 à disposition du Comité Départemental de Seine-et-Marne (77).

☞ L'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 pourra accéder à nouveau régulièrement au niveau régional à partir de la saison 2023/2024.

☞ La Commission Régionale Sportive précise que les droits d'engagement en championnat régional de l'équipe MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL 2 ne seront pas restitués.

☞ La Commission Régionale Sportive décide de ne pas appliquer l'amende pour un forfait général à l'encontre du GSA MELUN VAL DE SEINE VOLLEY-BALL.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire appel auprès de la Commission d'Appel Régionale (CAR).

Il doit être effectué par un licencié intéressé au dossier, par lettre recommandée, expédiée dans les DIX jours suivants la date de réception de la notification de la décision réglementaire de la Commission Régionale.

Il est nécessaire également de préciser que vous acceptez les frais d'appel (90 €).

Préparation de la réunion CRS-CDS

La préparation de la réunion avec les Commissions Départementales Sportives, qui suivra cette réunion, aura pour objet la répartition des équipes seniors en championnat « Accession Régionale » pour la saison 2021/2022, ainsi que la validation du RPE de la division qui sera proposé aux représentants des CDS.

On dénombre à ce jour :

Intitulé du Championnat	Saison 2021/2022
Accession Régionale Senior Féminin	70 équipes
Accession Régionale Senior Masculin	82 équipes
Total	152 équipes

RPE des Qualifications Régionales Jeunes 2021/2022

La Commission Régionale Sportive valide les RPE 2021/2022 des qualifications régionales jeunes suivants :

- Qualifications et Championnat « Elite/Régional » - M13 F et M : [Cliquer ICI](#)
- Tour 1 des Qualifications aux Championnats « Elite et Régional » - M15 F et M : [Cliquer ICI](#)
- Tour 1 des Qualifications aux Championnats « Elite et Régional » - M18 F et M : [Cliquer ICI](#)
- Tour 1 des Qualifications au Championnat « Elite » - M21 M : [Cliquer ICI](#)

RPE du Championnat Régional Senior – Féminin et Masculin 2021/2022

Suite aux forfaits généraux enregistrés dans le championnat régional senior : féminin et masculin, la Commission Régionale Sportive a apporté des modifications aux RPE concernant le nombre d'équipes qui seront reléguées en division « Accession Régionale » à l'issue de la saison sportive 2021/2022 :

- Championnat Régional senior féminin :
 - Poules de 10 équipes : le nombre de relégation reste inchangé. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de chaque poule seront reléguées.
 - Poule de 9 équipes : seule l'équipe classée 9^{ème} sera reléguée.
- Championnat Régional senior masculin :
 - Poules de 11 équipes : le nombre de relégation reste inchangé. Les équipes classées 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} de chaque poule seront reléguées.
 - Poules de 10 équipes : les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} de chaque poule seront reléguées.

Le Président de la CRS,
Yves MOLINARIO
P/O Attaché à la CRS,
Tarek BOUGHERBAL